

la baie de Fundy et le golfe Saint-Laurent sont abrités de l'Atlantique par de basses crêtes montagneuses ne dépassant pas 1,500 pieds d'altitude et qui ondulent à travers le centre de la province. Contrairement au versant qui baigne dans l'Atlantique, ils renferment des plaines et des vallées particulièrement propices, par leur climat et leur situation, à la culture des pommes, des poires et autres fruits.

Nouveau-Brunswick.—Le Nouveau-Brunswick est de configuration presque rectangulaire. Sa superficie de 27,985 milles carrés peut être comparée à celle de l'Irlande (26,600 milles carrés). La baie des Chaleurs au nord, le golfe Saint-Laurent et le détroit de Northumberland à l'est, la baie de Fundy au sud et la baie Passamaquoddy au sud-ouest donnent à cette province un littoral très étendu. Elle touche à l'État de Maine à l'ouest et à la province de Québec au nord et au nord-ouest.

La configuration du Nouveau-Brunswick est ondulée en général, mais à l'est, dans le voisinage de Grand-Falls, sur le fleuve Saint-Jean, elle atteint une altitude de 2,690 pieds, son point le plus élevé. La moitié nord-est de la province renferme de vastes étendues de terres de la Couronne couvertes de futaies de bois marchand de grande valeur. De nombreuses rivières donnent accès aux vastes régions boisées de l'intérieur et à des lieux invitants de chasse et de pêche. La province est arrosée à l'ouest et au sud par le fleuve Saint-Jean, long de 400 milles et qui serpente à travers une contrée renommée par son pittoresque.

Si les ressources forestières sont, au point de vue économique, les plus importantes de cette province, il s'y trouve, dans les vallées, celle en particulier du bas Saint-Jean, et les grandes plaines du littoral, de vastes étendues de riche terre agricole. La province donne aussi, en quantité limitée, du gaz naturel et du pétrole, et l'extraction de la houille y est pratiquée dans des proportions modérées dans le bassin de Minto, à la tête du lac Grand.

Québec.—Le Québec est la plus grande province du Canada. Il occupe tout le territoire de l'Amérique du Nord britannique situé à l'est de la baie d'Hudson, à l'exception de Terre-Neuve (y compris la côte du Labrador) et des autres provinces Maritimes. Sa superficie (voir p. 2) de 594,860 milles carrés est égale à celles de la France, de l'Allemagne et de l'Espagne réunies. Une grande partie de sa surface, toutefois, se compose de roches précambriennes du Bouclier canadien qui la rendent impropre à l'agriculture. Le golfe et le fleuve Saint-Laurent traversent la province dans toute sa largeur et séparent les cantons de l'Est et la péninsule de Gaspé au sud de sa partie la plus étendue au nord. Au nord du Saint-Laurent, la terre prend la forme d'une crête parallèle au fleuve et s'élève du niveau de la mer à la Hauteur des Terres à une altitude de 1,000 à 3,000 pieds, d'où elle redescend en pente douce au niveau de la baie et du détroit d'Hudson.

A l'exception d'une zone dénudée qui s'étend au nord du 58° de latitude, la plus grande partie de la province est recouverte de forêts précieuses qui varient de la forêt mixte dans le sud-ouest à la forêt de conifères dans l'est et le nord. En plus de ses immenses concessions forestières, qui sont à la base d'une grande industrie de la pulpe et du papier (voir chapitre XII), la province de Québec est la première des provinces canadiennes pour la production de l'énergie hydroélectrique (voir chapitre XVI) et renferme de précieuses ressources hydrauliques qui, au débit d'étiage ordinaire, égalent presque celles de l'Ontario et du Manitoba réunis. Ses gisements d'amiante sont connus depuis longtemps pour leur qualité et leur étendue. L'exploitation de gisements aurifères et cuprifères a été commencée dans l'ouest